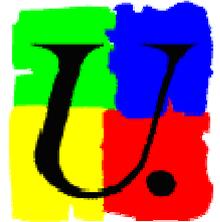


**CTPD Jeudi 11 septembre :**  
**Bilan de la rentrée 2008 ( 2° Degré )**  
**Déclaration des représentants des personnels FSU**



Cette rentrée porte la marque des effets désastreux des suppressions massives de postes, plus de 300 dans les collèges et lycées des Yvelines. La hausse des effectifs par classe est sensible partout, banalisant le seuil de 30 en collège et 35 en lycée : nous dénonçons cette nouvelle dégradation pour les élèves et la charge de travail supplémentaire qu'elle génère pour les enseignants. Le développement de Bac Pro 3 ans a eu pour conséquence des retraits d'heures qui apparaissent dans les ajustements de rentrée : nous en sommes particulièrement choqués compte-tenu des besoins éducatifs de ces élèves. Les conditions d'affectation et d'exercice du métier s'aggravent pour de nombreux collègues : les postes à complément de service se sont multipliés, des affectations provisoires ont supplanté des postes définitifs fragilisant le travail des équipes. La transformation bien tardive des HSA refusées par nos collègues a conduit à l'implantation de petits BMP difficiles à pourvoir à cette rentrée, alors qu'il aurait été possible, quelques semaines plus tôt, de rétablir un grand nombre de postes supprimés. Le document du CTPD ne précise pas le volume de ces transformations : nous souhaitons en avoir communication.

Alors que les conditions d'un travail efficace en classe se détériorent, que des options disparaissent, que des horaires règlementaires ne sont pas toujours respectés, cette rentrée s'accompagne par ailleurs de la généralisation de l'accompagnement éducatif à l'ensemble des collèges. La FSU revendique un « accompagnement à la scolarité » des élèves en dehors du temps de classe. Pour autant, cette aide aux élèves ne saurait se substituer à des enseignements ou activités scolaires prévues règlementairement (ateliers artistiques, pratique sportive, chorale, dédoublements, ATP 6°...). Nous demandons à être informés des projets transmis prochainement par les collèges. Nous souhaitons également disposer du bilan des « stages d'été » dans les 8 lycées des Yvelines concernés par le dispositif de « réussite scolaire » : stages qui semblent avoir connu un succès très limité. Concernant la rémunération de ces activités, nous rappelons que c'est d'un rattrapage du pouvoir d'achat que les personnels ont besoin : le retard accumulé depuis plusieurs années, et la faiblesse des salaires de nos jeunes collègues entrant dans le métier ne sauraient trouver comme issue le recours aux heures supplémentaires.

L'essentiel des ajustements de rentrée semble dicté par les effets de l'assouplissement de la carte scolaire. Les mouvements d'élèves, parfois significatifs, confirment nos craintes : contrairement aux objectifs affichés, cet assouplissement accroît les inégalités sociales et territoriales, elle renforce la ghettoïsation de certains établissements. Nous constatons que, contrairement aux engagements pris, des moyens ont été retirés dans certains établissements qui perdent des élèves, y compris en ZEP. Nous dénonçons les jugements négatifs et culpabilisants portés par l'Administration à l'encontre des équipes pédagogiques là où les effectifs baissent. Dans de nombreux établissements, les élèves supplémentaires ont été accueillis à moyens constants, au détriment du taux H/E et du potentiel éducatif, l'assouplissement de la carte scolaire ayant servi de variable d'ajustement pour rentabiliser au maximum les structures « classe ». Dans les collèges, les crédits d'Etat sont insuffisants pour assurer le renouvellement des manuels scolaires : l'afflux d'élèves supplémentaires rend la situation particulièrement critique à cette rentrée dans plusieurs établissements. Ailleurs, la stabilité des effectifs peut masquer une véritable mutation de la population scolaire, la fuite de

CSP favorisées étant compensée par l'arrivée de CSP plus défavorisées, ce qui détruit un équilibre parfois fragile.

Ce sont environ 1000 heures d'enseignement qui ont été réintroduites dans les DHG lors de cette phase d'ajustement, volume bien supérieur à la réserve départementale annoncée lors des précédents CTPD de préparation de rentrée ou des audiences d'établissements, en particulier en lycée (réserve : une cinquantaine d'heures, distribuées : 481,5 h). D'où proviennent ces heures ? Quelle en est la répartition HSA/HP ?

Nous renouvelons enfin notre demande d'un bilan de l'assouplissement de la carte scolaire à cette rentrée, précisant en particulier les caractéristiques sociologiques des demandeurs et le motif des demandes au regard des critères définis.

Cette rentrée 2008 voit la mise en œuvre du choix politique « moins d'école, moins d'enseignants, moins d'heures de cours ». C'est une immense régression, le renoncement à un service public d'éducation plus démocratique. Dans plusieurs villes du département, de Rambouillet à Trappes, de Mantes la Jolie à Plaisir, des enseignants, à l'appel de la FSU, se sont adressés ce matin aux familles pour exiger ensemble une politique éducative ambitieuse au service de la réussite de tous.